

COMMUNE DE ROUFFIAC

SÉANCE DU 04 NOVEMBRE 2019

L'an deux-mille-dix-neuf le 04 novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie,

Présents : Mmes CARENSAC Fabienne, DURAND Christel, GONTHIER Céline, MOUTARDE-CASSAR Maryline, PEINTRE Séverine, VÉTIL Christine – MM. ESTEVENY Jean-François, FONVIEILLE Alain, FOURES Frédéric, LAFON Christian, LEMONNIER Alain, TRÉBOSC Michel.

Excusés : MM. CATHALA David, COGNE David, VIGUIER Lionel.

Secrétaire de séance : Mme PEINTRE Séverine

Date de convocation : 29/10/2019

Ordre du jour :

1. *Visite du logement communal et de la salle des fêtes ;*
2. *Approbation du compte-rendu de la réunion du 02/09/2019 ;*
3. *Point sur les différents travaux :*
 - *Salle des fêtes : demande de subvention au Département pour les travaux de renforcement de la charpente*
 - *Voirie*
 - *Garde-corps ;*
4. *Info calendrier de l'application du PLUI ;*
5. *Convention opération « école et cinéma » contribution financière 2019-2020 ;*
6. *Décision modificative n°04 ;*
7. *Décision modificative n°05 ;*
8. *Ecole ;*
9. *Révision des tarifs communaux ;*
10. *Achat tracteur ;*
11. *Vente maison ZEGERS ;*
12. *Préparation de la cérémonie du 11 novembre ;*
13. *Questions diverses.*

1. Visite du logement communal et de la salle des fêtes

Le conseil municipal rend visite aux nouveaux locataires du logement communal qui sont entrés dans les lieux le 1^{er} novembre après avoir refait toutes les peintures fournies par la mairie. Le logement est très propre et lumineux, les travaux de rafraichissement ont été faits sérieusement.

Il continue sa visite de la salle des fêtes pour examiner les travaux réalisés. Le préau est quasiment terminé et la pose du plafond dans la salle est bien avancée. Les travaux de renforcement d'une partie de la charpente sont prévus à la fin du mois et la pose du plafond restant sera réalisée en suivant.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 02 septembre 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Point sur les différents travaux :

- **Salle des fêtes**
Délibération 2019-36

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que lors des travaux de réfection du faux-plafond de la salle des fêtes, la charpente réalisée lors de l'agrandissement de 1993 donne des signes de faiblesse. Celle-ci doit très impérativement être renforcée pour la sécurité des personnes qui utilisent cette salle.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé plusieurs devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver la proposition dont le montant s'élève à : **14 965.69 € HT** ;
- d'autoriser le maire à signer les documents nécessaires à ce projet ;
- d'adopter le plan de financement suivant :

	Dépenses		Moyen de financement	
	H.T	TTC		
Renforcement charpente et toiture	13 000.00	15 600.00	Conseil départemental : 30% du HT : 4 489.71	
Zinguerie	1 965.69	2 358.83	Fonds propres : 13 469.12	
Totaux	14 965.69	17 958.83	Total moyen de financement :	17 985.83

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du fonds de développement territorial de **30 % du HT soit 4 489.71€** ;

- d'inscrire les fonds complémentaires au budget 2019.

- Voirie

Les travaux de la traversée du village ont été ralentis à cause de la pluie. Les trottoirs sont en cours de réalisation. Une partie des candélabres a été démontée pour une remise en état. Ils vont être sablés puis peints au four. Le support d'éclairage sera remplacé pour recevoir des lampes à LED. Ils seront remis en place quand les trottoirs seront terminés. La fin des travaux est prévue pour la fin du mois. Les autres candélabres seront également rénovés en deux tranches ultérieurement.

- Garde-corps

Des garde-corps sont à l'étude pour être installés sur la placette et sur la terrasse de la salle des fêtes, au poids public et autour de la mairie. Le conseil municipal se positionne sur le choix des plaques qui orneront le garde-corps de la placette et du poids public. Une autre option est encore à l'étude pour les garde-corps autour de la mairie. Un garde-corps plus aéré est souhaité pour la salle des fêtes.

4. Info calendrier de l'application du PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sera opérationnel le 15 février 2020 au lieu du 1^{er} janvier. L'enquête publique se déroulera du 13 novembre au 13 décembre 2019. Un registre sera à la disposition des personnes qui souhaiteront y apposer des remarques.

5. Convention « école et cinéma » contribution financière 2019-2020

Délibération 2019-32

Le dispositif « école et cinéma » coordonné par Média-Tarn est une action culturelle et pédagogique mise en place en 1994 par les Ministères de l'Education Nationale et de la Culture, avec le concours de Centre National du Cinéma et de l'image animée.

L'objectif est de faire découvrir aux jeunes élèves les films du patrimoine cinématographique mondial afin de les sensibiliser progressivement au plaisir du 7^{ème} art.

Cette action culturelle propose à la commune de Rouffiac une convention qui permettrait aux enfants de l'école d'assister à trois séances au cours de l'année scolaire, une par trimestre. La participation financière pour chaque séance par élève et par an de 1.50€. Le transport reste à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de participer à ce dispositif.

6. Décision modificative n°04

Délibération 2019-33

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer la décision modificative suivante pour apporter des crédits supplémentaires en fonctionnement :

	Augmentation crédits en Dépenses	Augmentation crédits en Recettes
R - 73224 Fonds départemental DMTO pour les communes de moins de 5000 habitants		5 300.00
D - 6068 Travaux en régie	5 300.00	
DF - 023 virement pour l'investissement	5 300.00	
RF - 722 – 042 Immobilisations corporelles		5 300.00
RI - 021 virement du fonctionnement		5 300.00
DI - 2313-040 Travaux en régie	5 300.00	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

7. Décision modificative n°05

Délibération 2019-34

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer la décision modificative suivante pour apporter des crédits supplémentaires en investissement

Investissement	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation Sur crédits ouverts
D – 21538-802014204 Assainissement	4 000.00	
D – 2313-802017212 Travaux à l'école	798.62	
D – 2313-802019222 réseau fluvial	2 256.00	
D - 020 Dépenses imprévues	8 545.38	
D – 2313-802019224 Salle des fêtes : renforcement charpente existante		15 600.00
Total	15 600.00	15 600.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

8. École

L'ATSEM Myriam FRÉZOULS est en arrêt maladie jusqu'à fin novembre, son remplacement est assuré par Emilie MERCADIER.

Le contrat PEC (Emploi Parcours Compétences) est arrivé à son terme fin octobre. La personne qui était en poste sur ce contrat n'a pas souhaité le renouveler.

Après plusieurs échanges avec Pôle emploi, il s'avère qu'il n'y aura plus de contrat aidé. La question de l'embauche d'une nouvelle personne se pose.

9. Révision des tarifs communaux 2020

Les tarifs resteront les mêmes à l'exception du repas CCAS et de la location du loyer du logement.

	date délibération	avec application le		2019
Repas CCAS mairie Albi	07/01/2019	01/01/2019		9.35 €
Cantine	01/07/2019	01/09/2019		3.23 €
garderie	01/07/2019	01/09/2019		1.20 €
salle des fêtes	01/12/2014	01/01/2015	extérieurs (2 jours) extérieurs (1 jour) commune (1 ou 2 jours) caution KWH	520.00 € 260.00 € 150.00 € 1 000.00 € 0.25 €
salle du club house	07/12/2015	01/01/2016	extérieurs (1 ou 2 jours) commune (1 ou 2 jours) caution KWH	150.00 € 100.00 € 1 000.00 € 0.15 €
Tables+ 6 chaises	07/12/2015	01/01/2016	résidents	2.00 €
6 chaises	07/12/2015	01/01/2016		2.00 €
Caution table + 6 chaises	07/12/2015	01/01/2016		500.00 €
loyer logement		01/01/2019	indice INSEE au 01/01	440.66 €
concession cimetière	03/02/2003	03/02/2003	cinquantenaire	250.00 €
concession columbarium	04/11/2019	01/01/2020	trentenaire	300.00 €

Une délibération est prise pour le tarif des cases du columbarium car un nouveau columbarium va être construit.

Délibération 2019-35

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'actualiser la nouvelle tarification des cases au columbarium,

Chaque case peut contenir jusqu'à 4 urnes maximum qui seront proposées aux familles des défunts.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer les droits d'occupation de cet équipement.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, **décide :**

De reconduire le même tarif des concessions au columbarium soit : **300€ par case pour une durée de 30 ans renouvelable.**

- Que les recettes correspondantes seront imputées sur le budget de la commune.

- Autorise le maire à exécuter la présente délibération.

10. Achat tracteur

Monsieur le Maire propose l'achat d'un tracteur pour remplacer les 2 tracteurs tondeuse qui sont en fin de vie. Il expose plusieurs devis au conseil municipal. Le choix se porte sur un tracteur John Deere avec un broyeur de végétaux et une benne pour un montant total HT de 16 106€. Une facilité de paiement ainsi qu'une reprise des 2 tondeuses à hauteur de 900€ sont proposées par l'entreprise Espace Agri de Réalmont. Le matériel pourra être livré avant la fin de l'année et le premier versement sera programmé pour le mois de mai 2020.

11. Vente maison ZEGERS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la maison de Mme ZEGERS est en vente. Cette maison située en face de l'église jouxte la voie départementale 31, route de Poulan et la mairie peut faire valoir son droit de préemption si elle est intéressée par cet achat. L'achat permettrait un projet de trois appartements minimum. Il est décidé de faire réaliser une étude par un architecte pour l'aménagement de plusieurs logements afin connaître le montant de cette éventuelle réalisation.

Cette opération permettrait à la mairie d'avoir un revenu qui pourrait autofinancer ce projet.

12. Préparation cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, l'association du Patrimoine et l'école participeront à la cérémonie. Des élèves liront des poèmes choisis ou créés en classe.

La cérémonie se clôturera en toute convivialité par un apéritif sur la place des marronniers.

13. Questions diverses

➤ **Salle des fêtes** : Concernant le parking de la salle des fêtes, il est question de fermer l'accès à la place même pour décharger pour éviter tout dommage. Un transpalette sera mis à disposition pour le transport de matériel sur le parvis.

➤ **Rando 0 déchet** : L'idée de mobiliser les rouffiaçois pour une Rando zéro déchet début 2020 est lancée. L'organisation et la date de cette journée sera indiquée prochainement.

Fin de séance :00h00